

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 9

Artikel: Les chars en face d'une position de résistance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Les chars en face d'une position de résistance

Sorti de Saint-Cyr à la déclaration de guerre de 1914, le sous-lieutenant Jean Perré fait campagne dans l'infanterie, puis passe dans les chars de combat dès leur création. Deux fois blessé. Chevalier de la Légion d'honneur. Après l'armistice de novembre 1918, volontaire dans l'armée polonaise organisée en France par le général Haller. Créateur de l'école des chars polonaise. Détaché à l'état-major du général Weygand et cité, en août 1920, lors de la bataille de Varsovie. De 1922 à 1924, stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre. Puis, affecté à la section d'études des lois militaires du cabinet du ministre, il est chargé des relations avec la « Commission de l'armée » de la Chambre des députés et spécialement avec le rapporteur de la loi d'organisation générale. Commande, de 1930 à 1932, le premier bataillon de chars modernes. Officier de la Légion d'honneur en décembre 1931. En 1932, nommé chef de la section des chars de combat à la direction de l'infanterie du ministère de la guerre. Lieutenant-colonel en 1934 il devient, en 1937, adjoint au directeur de l'infanterie pour l'armement. Dans ces fonctions, il lutte pour le constant développement de l'arme blindée, la motorisation et la mécanisation de l'infanterie. Promu colonel en 1939.

Puis éclate la 2^e guerre mondiale. En janvier 1940, il a les attributions de général de brigade à la 2^e division cuirassée dont il prend le commandement, le 20 mai, lorsque, engagée contre la ruée allemande, le chef en est évacué pour blessure. La citation suivante, à l'ordre de l'armée, et qui lui vaut sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur, résume sa conduite pendant la dure bataille de mai-juin 1940: « *A commandé avec autorité une division cuirassée; grâce à ses qualités de méthode, à son intelligence hors de pair, à son*

audace raisonnée alliée à une profonde connaissance des possibilités des matériels, a réalisé une œuvre d'une magnifique efficacité! Les 24 et 25 mai, a repris les ponts sud de Péronne par d'audacieuses actions de nuit. En juin 1940, a forcé l'admiration des « Highlanders » lors d'une attaque commune (contre la tête de pont d'Abbeville) qui a permis à deux de nos corps d'armée durement engagés de se dérober et détruit 300 engins blindés ennemis. Enfin, étant encerclé au nord de la Loire, s'est frayé de vive force un passage et a réussi à regrouper sa division au sud du fleuve en exécution de la mission fixée. Signé: Weygand. »

Lors de la création de l'armée d'armistice, en septembre 1940, il est nommé commandant de l'infanterie de la 13^e division à Clermont-Ferrand et, en 1942, promu général. Après la dissolution de cette petite armée par les Allemands, consécutive à l'occupation totale de la France par la Wehrmacht (leur réaction face au débarquement allié en Afrique du Nord) il devient directeur général de la Garde (ancienne Garde républicaine mobile, la seule troupe régulière que l'occupant tolère désormais) et reçoit du Maréchal Pétain des « instructions verbales » précisant sa nouvelle mission. Nous tenons à les reproduire ici, car elles soulignent, une fois de plus, notre conviction que le vieux Maréchal fut également, dans la mesure de ses modestes possibilités, un « résistant ». Les voici: « Tout faire pour sauvegarder l'existence de la garde dont j'aurai besoin pour reprendre la lutte, le moment venu. Améliorer sa valeur militaire en y attirant des officiers de l'armée dissoute et des jeunes gens à vocation militaire. Sauver le maximum d'armements et d'équipements. » Une école de la Garde est créée à Guéret où, discrètement, sont formés des cadres. La Garde s'assure des armes pour le double de ses effectifs, des habillements et équipements pour le triple. L'augmentation de ses effectifs, par des volontaires, est préparée.

Lorsque, le 13 août 1944, les Allemands décident de désarmer la Garde, le général Perré parvient à la soustraire à cette mesure. Le 20 août, le Maréchal Pétain ayant été emmené en captivité sur ordre de Hitler (résidence surveillée au château de Sigmaringen), l'état-major des FFI (Forces françaises de l'intérieur), redoutant les troubles que pourraient créer des éléments incontrôlés du « Maquis », fait demander à la Garde de rester dans Vichy, où se trouve encore le corps diplomatique accrédité en France, pour y maintenir l'ordre. Dès le 24 août, toute la Garde reprend le combat contre les Allemands avec une valeur qu'attestent les citations individuelles et collectives qui lui sont décernées.

En rappelant ici les traits essentiels de la brillante carrière du général Jean Perré — qui veut bien honorer notre revue de son éminente collaboration — nous avons tenu à souligner l'autorité qui s'attache à cet écrivain militaire dont les études sont le reflet de sa grande expérience et de sa vaste culture ¹.

(Réd.)

¹ Voir, en fin d'article, le rappel des ouvrages publiés par cet auteur. (Réd.)